

ARRETE

*portant désignation des membres de la commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures pour l'admission en
Master
2ème année
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
parcours Management des ressources humaines*

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 donnant compétence au président de l'université pour nommer les membres des jurys,

ARRETE :

Article 1^{er}

La commission pédagogique chargée d'examiner les candidatures pour l'admission au titre de l'année universitaire 2023-2024 en :

Master

2ème année

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
parcours Management des ressources humaines

est composée comme suit :

- Monsieur EL AKREMI Assaad, professeur des universités
- Madame PEREZ Fabienne, maître de conférences
- Monsieur ROUSSEL Patrice, professeur des universités

Article 2

L'admission est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de la commission.

Fait à Toulouse, le 01/02/2023

Le Directeur de l'Ecole de Management,
Hervé PENAN

Le Président de l'Université,
Hugues KENFACK

